

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

Mars 2015

Elections départementales

Les conseillers départementaux qui seront élus les 22 et 29 mars prochains étaient jusqu'ici appelés conseillers généraux. Ils seront élus pour 6 ans.

Un nouveau canton de Beauce regroupe ceux de Mer, Ouzouer le Marché et Marchenoir.

Les électeurs seront appelés à élire un binôme de candidats, un homme et une femme. Chacun des candidats présentera un remplaçant, de même sexe. Les bulletins comporteront donc 4 noms. Sous peine de nullité aucun nom du bulletin ne peut être rayé ou panaché entre les différents binômes.

Pour Maves, le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h à la mairie.

Pour être élu au 1^{er} tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Les Portes de l'emploi

La dernière offre d'emploi :

- Comptable pour un garage automobile - CDI - Mer



Contact : Annie MARTIN - Les Portes de l'Emploi - 1 rue Fortineau - MER ☎ 02 54 81 37 69

Rappel - Inscriptions école maternelle - Maves

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2015/2016 (enfants nés en 2012 ou nouveaux arrivants) auront lieu jusqu'au 24 avril 2015.

Vos démarches seront réalisées au syndicat scolaire en mairie de Maves (0254873118), se munir de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Entretien de votre assainissement

Pour entretenir vos fosses septiques ou fosses toutes eaux, il est recommandé de la faire vidanger régulièrement. La mairie va lancer avant l'été une nouvelle intervention. Si vous êtes intéressé(e), vous voudrez bien vous inscrire en mairie.

La mairie vous communiquera la date de passage de l'entreprise afin de vous permettre d'être présent (e) ce jour-là ou de laisser l'accès libre.

L'entreprise vous remettra un compte-rendu d'intervention individuelle lors de son passage et une facture personnelle vous sera envoyée par l'entreprise.



Jardinons nos villages :

Dans le cadre de l'atelier « réaménager le verger du presbytère », certains vieux arbres ou malades vont être abattus afin d'être remplacés par de nouveaux fruitiers. Une plantation d'aromates sera réalisée dans les massifs existants à partir de plantes apportées par des habitants.

Si vous êtes intéressés pour participer à cet atelier, nous vous invitons à nous rejoindre dans le jardin du presbytère le samedi 11 avril à partir de 9h30 pour nous aider, nous encourager ou nous déposer des graines ou plants issus de vos jardins. Pensez à apporter vos outils.

Si vous ne pouvez être présents, vous pouvez contribuer en déposant vos graines ou plants à la mairie quelques jours avant.

Esquisse générale du projet

